

Image not found or type unknown



Dechut des droits parentaux

Par lescourrou, le 17/10/2008 à 19:50

Bonsoir, rnSuite a un divorce difficile, j'ai accepte, suite a la demande de mon ex femme, d'être déchu de mes droits parentaux.rnDepuis, nos relations se sont améliorées et notre fils de 15 ans demande a venir vivre avec Moi.rnrn**Puis-je, avec l'accord de mon ex femme, prendre mon fils dans mon nouveau foyer, avant d'être rétabli dans mes droits, sans faire l'objet de poursuites judiciaires.**rnrnMerci de votre réponse.rncordialement